

Gendarme départemental

Gendarme départemental



Affecté en brigade territoriale rurale ou urbaine, le gendarme départemental, souvent recruté dès sa sortie d'école, est un militaire polyvalent, exerçant de réelles responsabilités dès le 1er grade.

[Gendarme](#)

[départemental](#)

[Gendarme en brigade territoriale](#)

Non

Non

Non

Non

Non

Affaires immobilières

Affecté en brigade territoriale rurale ou urbaine, le gendarme départemental, souvent recruté dès sa sortie d'école, est un militaire polyvalent, exerçant de réelles responsabilités dès le 1er grade. Il dirige des enquêtes judiciaires ou y participe selon ses qualifications, il est en charge de la surveillance de son secteur, de la sécurité routière, de l'accueil du public au bureau... Il constate des crimes, des délits, des accidents de la route... Tout le contraire de la routine !

Véritable professionnel de terrain, il est en contact direct et quotidien avec la population, les élus, les chefs d'établissements scolaires, les responsables d'associations...

Appelé à servir de jour comme de nuit, sur des événements parfois difficiles, il doit posséder le sens des relations humaines, être capable de recueillir le renseignement, de gérer et d'analyser des situations complexes et faire preuve d'une grande capacité d'initiative.

Oui